

PE 608 A - 12.01

Décision du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant

MOINS DE CITERNES ET PLUS DE SÉCURITÉ À VERNIER

Le Conseil municipal,

décide

d'envoyer la pétition PE 608 - 11.04 « Moins de citernes et plus de sécurité à Vernier » au Conseil administratif, en le priant :

- 1 d'entreprendre les démarches auprès des autorités compétentes et des propriétaires pour procéder, conformément aux études réalisées, à
 - la suppression des citernes du site de Blandonnet en rationalisant au plus vite le stockage des hydrocarbures dans des lieux existants plus éloignés des habitations et des commercesafin de permettre
 - un aménagement harmonieux, cohérent et sûr du site de Blandonnet, véritable porte d'entrée de la commune ;
- 2 de coorganiser avec le Canton et les pétroliers une table-ronde réunissant les autorités, les habitants et les pétroliers pour rassurer, informer et discuter avec la population directement concernée ;
- 3 d'informer la population des résultats des études et de la table-ronde.